



## Quelques notions sur le bilinguisme

### La personne bilingue

Les définitions les plus courantes d'une personne bilingue intègrent souvent des notions de compétences linguistiques parfaites et égales dans deux langues, que l'on trouve dans des expressions « maîtriser parfaitement deux langues », « posséder à l'écrit et à l'oral »...

Ces définitions alimentent les nombreux mythes autour du bilinguisme. Elles renvoient à des contextes très spécifiques, qui correspondent en fait à des réalités relativement marginales : enfants nés d'un mariage mixte, apprentissage précoce par immersion... Cette conception restrictive inclut également l'idée qu'il faut apprendre une langue étrangère pour être ou devenir bilingue. Elle ne tient pas compte de la grande majorité des personnes qui, pour diverses raisons, sont tenues d'utiliser plusieurs langues dans leur vie courante. Cette nécessité peut résulter de la situation linguistique d'un pays dans lequel la présence d'une langue officielle (langue de colonisation par exemple) en plus de la ou des langues locales (reconnues ou non) impose aux habitants l'usage courant, et pas uniquement scolaire, de plusieurs langues dans la vie de tous les jours.

En outre, de nombreux phénomènes migratoires (internationaux ou liés à l'exode rural) imposent aux migrants la pratique de plusieurs langues.

Quelle que soit la situation de la personne bilingue, il y a plusieurs façons d'être bilingue. Outre la prise en compte du degré dans la maîtrise du code, le degré de compétence de l'individu bilingue dépend des fonctions dans lesquelles il l'emploie (foyer, école, travail, loisirs, etc.). Enfin, il convient de considérer la facilité avec laquelle l'individu bilingue passe d'une langue à l'autre en fonction du sujet dont il parle, de la personne à qui il s'adresse et de la pression sociale qu'il subit.

### Le parler bilingue

Le parler bilingue désigne les pratiques linguistiques dans lesquelles les locuteurs bilingues effectuent des changements de langues réguliers. Voici des exemples d'énoncés entendus dans des conversations entre personnes bilingues :

- *Va chercher Marc et bribe him avec un chocolat chaud with cream on the top.*
- *Sometimes I begin in english y termino en español.*
- *Le habian dicho a ella qu'elle était condamnée.*

Loin d'être la manifestation d'une incompétence linguistique patente, le principe de l'alternance codique (changement de langue en cours de conversation) respecte toujours la composante syntaxique de la phrase. Le parler bilingue fait partie des traces discursives de l'identité des personnes bilingues. L'idéologie monolingue qui conditionne nos représentations normatives de la langue fait que ce parler bilingue n'est souvent pas reconnu comme une pratique langagière structurée, adaptée au contexte et emblématique des bilingues, notamment des communautés migrantes. Sa perception par les locuteurs bilingues eux-mêmes peut entraîner un sentiment d'insécurité linguistique, particulièrement chez les migrants de première génération.

### Sources

Journal CREOLE n° 3, automne 2000 FPSE, Université de Genève.

*Le multilinguisme: un phénomène universel*, site de l'Université Laval au Canada. Adresse : [http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/langues/3cohabitation\\_phenom-universel.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/langues/3cohabitation_phenom-universel.htm) (consulté le 16 décembre 2012).